

COMMUNE DE
St MICHEL DE RIEUFRET

CARTE COMMUNALE

LEGENDE

-  Ligne communale
-  A4 Servitude applicable aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
-  AC1 Servitude de protection des abords des monuments historiques
- Eglise - MH inscrit le 24 Décembre 1925
-  I3 Servitude relative au transport et à la distribution de gaz
- Canalisation SN 200 (Société de Saint-Denis)
- Canalisation A24 (STP) Le Rieufret - St-Michel-de-Rieufret
-  I4 Servitude relative au transport d'énergie électrique
- 60 kV (Mairie - Rieufret) - 2 (Jura)
- 10 kV (Mairie - Rieufret) - 1 (Jura)
-  R6 Servitude relative aux mines et carrières
Zone spéciale 170 de réclamation et exploitation de carrières de sables et graviers. Décret du 17/07/1970
-  PT2 Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception
Centre de médias
Centre de médias
Touryon Bordeaux / Boulic - capota - zone spéciale d'engagement

CONTRAINTES

-  Infrastructures de transport ferroviaire classées à grande circulation
Zone de servitude Autoroute A63
-  Marge de reculement - Autoroute A63
-  Zone archéologique
- Eglise, Croix de Ferrière moderne
-  AOC Graves et Bordeaux
-  LOI (GSD - Novembre 2013)
Emprise d'anciennes mines (voir annexes)

3A	SERVITUDES et CONTRAINTES	Septembre 2017
		1/7500'
Prescription de la révision (commune)		11/06/2014
Prescription de la révision (CDC Podensac)		09/03/2016
Enquête publique		06/02/2017 - 10/03/2017
Approbation		
Observations		



Dossier d'Approbation

À l'attention de la Mairie de St Michel de Rieufret

SITEP - Société d'Ingénierie et de Travaux d'Équipement

10 rue de la République - 33100 Bordeaux

Tel : 05 57 00 00 00 - Fax : 05 57 00 00 01

www.sitep.fr

